



La Suisse soutient la transparence sur les risques financiers liés au climat

Berne, 12.01.2021 - La Suisse a apporté le 12 janvier 2021 son soutien officiel au groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (Task Force on Climate-related Financial Disclosures, TCFD). Cette adhésion s'inscrit dans le cadre de la politique menée par la Suisse en matière de finance durable.

Lors de sa séance du 11 décembre 2020, le Conseil fédéral a présenté des propositions concrètes pour renforcer le rôle de référence mondiale de la Suisse en matière de services financiers durables. A cet égard, le Conseil fédéral a notamment appelé les entreprises suisses, tous secteurs économiques confondus, à mettre en œuvre dès à présent ces recommandations sur une base volontaire. Il a également indiqué qu'un projet serait élaboré afin de rendre celles-ci contraignantes. Les travaux se dérouleront cette année, pour lesquels le secteur privé et les associations seront consultés.

La TCFD a été créée à fin 2015 par le Conseil de stabilité financière, dont fait partie la Suisse, afin d'élaborer des recommandations sur la transparence financière des entreprises en matière climatique. Ses recommandations constituent un cadre international commun, qui permet aux entreprises ainsi qu'aux acteurs du secteur financier d'évaluer et de chiffrer correctement leur exposition au risque climatique afin de mettre en place les stratégies nécessaires dans leurs activités. De façon plus globale, il s'agit de rendre les marchés plus efficaces et les économies mieux armées face au changement climatique.

A ce jour, la TCFD a reçu le soutien dans le monde de quelque 1700 organisations signataires, émanant du secteur public, dont des gouvernements, et du secteur privé. De grandes entreprises suisses adhèrent déjà à ses recommandations.

Secrétariat d'État aux questions financières internationales SFI,
n° tél. +41 58 462 46 16, info@sif.admin.ch

Liens

[Lien sur le site de la TCFD: www.fsb-tcfd.org](http://www.fsb-tcfd.org)

Auteur

Département fédéral des finances

<http://www.dff.admin.ch>

Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales

<http://www.sif.admin.ch>

<https://www.sif.admin.ch/content/sif/fr/home/documentation/communiqués-presse/medienmitteilungen.msg-id-81924.html>